



Commission Régionale de l'Arbitrage

Procès-verbal n° 1

RÉUNION DU JEUDI 13 AOÛT 2026

Réunion en visioconférence

Horaire : 18h30 – 21h15

Président : Frédéric BARRAT

Secrétaire de séance : Cyril CHAUMONT

Présents : Pascal FRITZ, Cyril CHAUMONT, Damien KELTZ, Daniel DAUBIE, Jacky CERVEAU, Yannick DANDRELLE, Vincent MERULLA, Nelly VIENNOT.

Excusés : Anthony USTARITZ, Sébastien MOREIRA, Philippe PAULET, Gauthier LEGGERI, Thierry BOUILLE.

Assistent à la réunion : Alicia GONZALEZ, Matthieu LOMBARD, Christophe ADAM, Aurélien BRIEST.

Le Président, Frédéric BARRAT, ouvre la séance à 18h30.

Cyril CHAUMONT est désigné secrétaire de séance.

1. 1. ADMINISTRATIF

1.1. 1.1. Carnet

La Commission Régionale de l'Arbitrage a appris avec tristesse le décès de M. Christophe GRANDFILS, observateur au sein de la CRA.

La CRA adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

1.2. 1.2. Effectifs des arbitres

Au 13 août 2026, la Ligue du Grand Est de Football compte 1 469 arbitres désignables.

1.3. 1.3. Certificats médicaux

COUAILLIER Léo ; DUTER Grégory ; LAHLLAL Hassan ; KHANJY Aslam ; PARRELLA Cédric ; PEIXOTO BRITA DA CUNHA Luis Miguel ; LAHMINE Yousra ; HAILAOUI Bouchaib ; THOMAS Ugo ; HUET Sébastien.

La CRA leur souhaite un prompt et complet rétablissement.

1.4. 1.4. Correspondances

Arrivées : DANTHEZ Lauric, Arbitre Régional 3 – Ligue Centre Val de Loire ; EL HAMZAOUI Rheda, Arbitre Assistant Régional 2 – Ligue Paris Île-de-France.

La CRA leur souhaite la bienvenue au sein de la Ligue du Grand Est.

Départs : NACIRDINE Yassine, Fédéral Assistant 2 – Ligue Occitanie ; TOUATI Isaac, R2 – Ligue Paris Île-de-France.

Arrêts de l'arbitrage : GUSTO Romaric, Assistant Régional 3 ; GOFFETTE Enzo, Arbitre Régional 3.

La CRA remercie les intéressés pour leur implication et leur investissement dans l'arbitrage et leur souhaite une bonne continuation.

1.5. 1.5. Années sabbatiques

KUCHARSKI Maximilien – R3 : demande reçue le 18 juin 2026. Motif : raisons personnelles. Décision CRA : accordée.

BECHET Florian – R3 : demande reçue le 23 juin 2026. Motif : raisons personnelles. Décision CRA : accordée.

DUPLAIX Rahiti Cyril – R1 : demande reçue le 16 juillet 2026. Motif : raisons personnelles. Décision CRA : accordée.

BANY Baptiste – R3 : demande reçue le 10 août 2026. Motif : raisons personnelles. Décision CRA : accordée.

1.6. 1.6. Divers

BELLICHE Abel – R3 : par courriel du 29 juin 2026, il informe la CRA que la saison 2026/2027 sera sa dernière saison d'arbitrage. Décision CRA : l'intéressé ne sera pas observé.

CDA de l'Aube : par courriel du 17 juin 2026, M. Philippe PAULET, membre élu au Comité Directeur, informe la CRA de la démission de M. Frédéric CASTEL, Président de la CDA de l'Aube, en date du 9 juillet 2026. À compter du 10 juillet 2026, M. Francis CUNY est nommé en remplacement.

TRANSLER Kenny : demande de retour à l'arbitrage reçue le 18 juillet 2026 pour la saison 2026/2027. Décision CRA : remise à disposition de sa CDA.

DOGAN Danyel – R3 : demande de retour à l'arbitrage après une année sabbatique 2025/2026, reçue le 4 août 2026 pour la saison 2026/2027. Décision CRA : remise à disposition de sa CDA.

KONTZLER Frédéric – R1 : demande reçue le 9 août 2026 pour une affectation en R2 en 2027/2028. Décision CRA : demande accordée. L'intéressé ne sera pas observé.

CAMUS Guillaume – AAR2 : demande reçue le 5 juin 2026 ; il informe la CRA que la saison 2026/2027 sera sa dernière saison d'arbitrage. Décision CRA : l'intéressé ne sera pas observé.

1.7. 1.7. Affectations – Saison 2026/2027

La CRA arrête les affectations suivantes : PELTRIAUX : AAL1 ; GERUM : AAL2 ; SCHERRER : AAL3.

2. 2. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DIRECTEUR

2.1. 2.1. Intervention de Damien KELTZ

M. Damien KELTZ souhaite sensibiliser la Commission Régionale de l'Arbitrage sur l'application du règlement intérieur.

Une étude concernant les indemnités d'arbitrage est actuellement menée en collaboration avec le Trésorier Général.

2.2. 2.2. Intervention de Philippe PAULET

M. Philippe PAULET étant excusé, aucune intervention n'est présentée au cours de cette réunion.

3. 3. INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DE LA CFA – JACKY CERVEAU

Les procès-verbaux de la CFA pour la saison 2025/2026 ont été publiés sur le site de la Fédération.

À ce jour, quatre stages de rentrée ont été réalisés pour la saison 2026/2027.

Benoît BASTIEN, arbitre de Ligue 1, a décidé de prendre une année sabbatique pour la saison 2026/2027 et est nommé comme Directeur-adjoint technique de l'arbitrage et en charge des catégories L1, L2 et L3.

Stéphanie FRAPPART prend sa retraite sportive et rejoint la Commission d'arbitrage de l'UEFA.

La CRA adresse toutes ses félicitations à Benoît BASTIEN et Stéphanie FRAPPART pour leurs nouvelles fonctions et leur souhaite pleine réussite.

4. 4. ÉQUIPE RÉGIONALE EN ARBITRAGE

4.1. 4.1. Section Formation et organisation des stages – Christophe ADAM

Tests écrits de rentrée : la validation nécessite une note supérieure ou égale à 20 points sur 40. À défaut, l'intégralité du test doit être rattrapée, quelle que soit la note obtenue à chacune des épreuves. Une visioconférence de révision a été proposée. Quatorze sessions ont été organisées du 8 au 20 juillet.

Programme : constitution des tests à partir des supports de formation de la saison écoulée ; méthode des QCM et de la recherche ; thématiques vidéo : contact après tir, occasion manifeste et simulation.

Les corrigés des tests de juin sont disponibles sur Dartfish. Les tests de rattrapage sont ouverts dans Evalbox du 10 au 30 août 2026.

Stage de rentrée du 22 août 2026 : ateliers sur le choc après tir, la collaboration sur fautes, les simulations, le 98/2 et le climat des rencontres.

Observateurs : une séquence de 2h30 sera réservée aux observateurs, notamment aux spécifiques Futsal et aux arbitres de Ligue qui observent les JAL.

Formation continue 2026/2027 : six bulletins mensuels en septembre, octobre, novembre, février, mars et avril, en version normale et abrégée. La version normale comprend 10 QCM et la version abrégée 5 QCM. Les obligations des arbitres de Ligue seniors sont fixées au RI de la CRA : retour de quatre questionnaires, quelle que soit la note obtenue. Les obligations des populations de District sont fixées par chaque CDA.

Visioconférences : avantage ; duel attaquant/gardien ; technique de l'arbitre assistant ; hors-jeu – interférence. Les inscriptions se feront via Forms. Des sessions seront réservées aux observateurs.

4.2. 4.2. Section Formation Initiale Arbitres et IR2F – Matthieu LOMBARD

Le planning des FIA 2026/2027 a été mis en ligne. Un courrier de l'IEFF rappelle les exigences du cahier des charges, notamment l'utilisation des contenus FIA 2.0 et Kahoot. Deux webinaires IEFF sont prévus les 14 et 22 septembre 2026 à destination des formateurs FIA.

4.3. 4.3. Section Préparation Athlétique – Anthony USTARITZ

Les centres d'entraînement reprendront officiellement le 24 août 2026. Une visioconférence entre les différents acteurs est prévue le 18 août 2026.

4.4. 4.4. Section Filière Fédérale – Anthony USTARITZ et Thierry BOUILLE

Le planning de formation a été transmis aux arbitres de la Filière FFF. Un premier travail théorique en distanciel est prévu le 17 août 2026. Des entretiens individuels seront réalisés avant le stage de rentrée.

4.5. 4.5. Section Arbitres Assistants – Aurélien BRIEST

Des groupes WhatsApp seront créés par catégorie à destination des arbitres et observateurs spécifiques afin de faciliter les échanges et le travail technique sur situations vidéo.

4.6. 4.6. Section Arbitres Féminines – Nelly VIENNOT

La section propose de retenir pour le 2e probatoire du 6 septembre 2026 : Elicia BENCHAOUI, Candice GRAEFF, Chiara MOEGLIN et Solenn ROBINET. Cette proposition est soumise à la validation de la CRA selon les conditions réglementaires applicables.

4.7. 4.7. Section Arbitrage Jeune – Aurélien BRIEST

Passerelle JAL/L3 : Mathis BELLICHE ; Aurélien CARPENTIER (2e étape) ; Thimeo CLARENN ; Mathyas DENIS ; Tom DEROUSSY ; Maxime ENTZ ; Nathan GODIER ; Fatih KIPER ; Louca LAMEY ; Clément LAUBER (2e étape) ; Alexandre LEVIER (sous réserve) ; Raphaël PAGNANI ; Amir ZATHAD.

Passerelle JAL/AAL3 : Alice PATA.

Candidats JAF et tuteurs proposés : Clément TURBE par Aurélien BRIEST ; Titien PASKOWIAK par Gaëtan KORBAS ; Louis TARRY par Anthony LAPRET.

Candidats pré-JAF proposés pour le 2e probatoire du 6 septembre 2026 : Redwane AMIR ; Paco ANDRADE ; Nathan AUBERT ; Victor BERNONVILLE ; Baptiste BOWMAN ; Alban CHARFF ; Théo LIEBES ; Mathéo MENNEL ; Loïc MONTEIRO ; Mathis RABERE.

Les propositions seront traitées conformément aux conditions réglementaires et aux décisions de la CRA.

Les trois SSFA se réuniront le 26 août 2026 au CREPS de Nancy afin de présenter les consignes de la nouvelle saison et d'intégrer les nouveaux arrivants.

4.8. 4.8. Section Arbitres Futsal et Football Diversifié – Christophe ADAM

Le stage de rentrée aura lieu le dimanche 30 août 2026 au CREPS de Nancy et comprendra les tests écrits et physiques.

Réservistes fédéraux Futsal 2026/2027 : Edrian HIDA ; Issaga LY ; Nassim TARZIT.

4.9. 4.9. Section Observations – Daniel DAUBIE

Une réunion de la Commission Observation est programmée le 31 août 2026 afin d'établir les groupes d'observation et les affectations des observateurs, à l'issue des derniers tests et du stage de rentrée. Les décisions de la Commission d'Appel de la LGEF et du Bureau de la CRA seront prises en compte pour les affectations définitives.

Compte rendu de l'ETRA du 27 juin 2026 à Metz : harmonisation des observations ; utilisation systématique du référentiel ; homogénéisation des pratiques ; équilibre des évaluations entre R1, JAL et candidats ; clarification de la prestation observée ; réflexion sur la dissociation de la note chiffrée et des appréciations qualitatives ; rapports plus synthétiques et orientés vers la progression ; renforcement de la formation continue des observateurs ; réunions communes et décentralisées ; meilleur suivi des observateurs ; identification des observateurs sans observation ; réflexion sur les observations en binôme AC + AA ; meilleure anticipation des désignations Futsal.

Stage de rentrée des observateurs du 22 août : application du référentiel, débriefing et rappels des incontournables, placements et déplacements, avantage et possession, consignes CRA.

5. 5. SECTION DÉSIGNATIONS – GAUTHIER LEGGERI

Aucun élément particulier n'est rapporté au présent procès-verbal.

6. 6. INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DES PRÉSIDENTS DE CDA – VINCENT MERULLA

Les Présidents de CDA sont invités au stage de rentrée du 22 août 2026 et sont invités à se rapprocher de Cyril CHAUMONT pour la logistique.

La demande visant à transmettre les consignes dans des délais plus courts a été prise en compte.

Concernant les modifications des Lois du Jeu allégées, les participants partagent l'analyse présentée.

Concernant les échanges entre CDA, les deux Comités Directeurs concernés doivent être informés et donner leur accord. La CRA doit être informée et transmettre l'information au Comité Directeur de la Ligue, notamment pour les questions d'assurance liées aux déplacements et prestations. Les distances maximales devront être précisées, particulièrement en cas de péréquation.

Indemnités kilométriques : une étude comptable va être engagée. Dans l'attente, aucune modification ne sera apportée au dispositif actuel, au minimum jusqu'au 31 décembre 2026.

7. 7. SECTION LOIS DU JEU – RAYMOND ROSER

Aucun élément particulier n'est rapporté au présent procès-verbal.

8. 8. SECTION PROMOTION DE L'ARBITRAGE – CHRISTOPHE ADAM

Journées Nationales de l'Arbitrage : coups d'envoi fictifs et animations envisagés le 9 octobre 2026 à Nancy / Guingamp – Ligue 2 et le 10 octobre 2026 à Troyes / Marseille – Ligue 1. Des animations pourraient également être organisées en lever de rideau.

Une Masterclass avec des arbitres de premier plan est envisagée et fera l'objet d'un enregistrement.

« Minute Arbitrage » : vidéos mensuelles destinées aux licenciés et au grand public. Les sujets en cours de réalisation avec Anthony USTARITZ et le service Communication sont les modifications aux Lois du Jeu 2026/2027, la pause « Apaisement » et le dispositif de caméra portative.

9. 9. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA CRA – FRÉDÉRIC BARRAT

Le Président rappelle que lorsqu'un arbitre, même accidentellement, est bousculé au cours d'une rencontre, celle-ci doit être arrêtée définitivement.

Le stage de rentrée du 22 août 2026 approche. Les réunions de préparation se poursuivent et l'équipe technique ainsi que le pôle secrétariat de la CRA sont pleinement mobilisés.

Deux sujets d'actualité seront notamment abordés : les caméras portatives utilisées par certains arbitres et la « pause Apaisement » lorsque les circonstances le nécessitent.

Les derniers tests physiques doivent se dérouler au cours de la semaine suivante. Certains ont été reportés en raison des fortes chaleurs et de l'épisode de canicule.

Les tests théoriques de rattrapage sont en cours et devront être terminés au plus tard le 30 août 2026.

10. 10. INFORMATIONS ET ACTIONS À VENIR

Date	Événement
17 août 2026	Travail théorique en distanciel – Filière FFF
18 août 2026	Visioconférence Préparation Athlétique
22 août 2026	Stage de rentrée des arbitres de Ligue et observateurs
24 août 2026	Reprise officielle des centres d'entraînement
26 août 2026	Rassemblement des trois SSFA au CREPS de Nancy
30 août 2026	Échéance des tests théoriques de rattrapage
30 août 2026	Stage de rentrée Futsal au CREPS de Nancy
31 août 2026	Réunion de la Commission Observation
6 septembre 2026	2e probatoire pré-fédéral féminin et pré-JAF
14 septembre 2026	Webinaire FIA 2.0 – IEFF
22 septembre 2026	Webinaire FIA 2.0 – IEFF
9 octobre 2026	JNA – Nancy / Guingamp
10 octobre 2026	JNA – Troyes / Marseille

11. 11. CLÔTURE DE LA RÉUNION

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage, Frédéric BARRAT, clôt la séance à 21h15.

Fait en visioconférence, le 13 août 2026.

Le Secrétaire de séance

Cyril CHAUMONT



Le Président de séance

Frédéric BARRAT



PROCÉDURE D'APPEL

La présente décision de la Commission Régionale de l'Arbitrage est susceptible d'appel dans un délai de sept jours à compter du lendemain de sa notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Devant la Commission Régionale d'Appel

L'appel devant la Commission Régionale d'Appel doit être adressé au siège de la Ligue du Grand Est de Football :

Ligue du Grand Est de Football

CS 80019

54250 CHAMPIGNEULLES CEDEX

ou par courriel à : appel@lgef.fff.fr